



Expulsion de mon ex-femme de ma maison après divorce

Par **levrault jean yves**, le **31/12/2017** à **02:13**

bonsoir;

je suis divorcé depuis presque 5 ans et mon ex-femme refuse de quitter la maison qu'elle habite depuis notre séparation en dec 2008. En oct 2009 jugement de non conciliation ma femme reste dans la maison conjuguale et moi dans la residence secondaire. le divorce a été prononcé en mars 2013 après jugement d'appel. Depuis elle refuse de quittée la maison qui est mon bien propre, la séparation de biens est à l'arrêt le notaire ne nous convoque plus depuis 2 ans car mon ex-épouse refuse qu'un état des lieux soit fait afin de chiffrer les dégats occasionnés par les vingtaines de chats qui vivent en permanence dans cette maison.

Mon ex-épouse refuse devant notaire qu'un huissier ou expert exécute un état des lieux. elle a reconnu les dégats fait par ses chats!!

pour ma part le notaire ne fait pas correctement sa mission.

Au mois d'octobre 2018 ;j'ai signé une convention avec mon avocate pour expulsée mon ex de ma maison; pour l'instant la procédure n'ai pas engagée; cela fait 10 ans qu'elle est chez moi et rien bouge. je ne pas disposais de mes biens
merci de me donner votre avis et tous conseils utiles